

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1837-1839 : Vacances gouvernementales](#)[Collection](#)[1839 : De la Chambre à l'Ambassade](#)[Collection](#)[1839 \(12 octobre - 11 novembre\)](#) Item302. Paris, Jeudi 31 octobre 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot

302. Paris, Jeudi 31 octobre 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot

Auteurs : Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

Les mots clés

[Diplomatie](#), [Famille Benckendorff](#), [Finances \(Dorothée\)](#), [Politique \(Espagne\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Présentation

Date1839-10-31

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

PublicationInédit

Information générales

LangueFrançais

Cote773-774, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 3

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

302 Paris le 11 octobre 1839,

Prenez patience encore et lisez ce que je vous envoie. Il faut que vous me disiez maintenant ce que j'ai à faire. J'ai reçu hier une lettre d'Alexandre de Berlin. Il arrive aujourd'hui à Londres. Il ne veut y faire ce séjour strictement nécessaire pour régler ses intérêts là-bas ce qui veut dire recevoir sa part du capital ensuite il viendra ici. Après un petit séjour ici il va en Italie, pour revenir au printemps à Paris et puis Londres encore, et s'embarque de là avec son frère pour un second voyage en Russie. Vous voyez bien qu'il sera pressé et que moi n'ayant écrit ce que je vous envoyai que le 26 Je ne pourrai avoir de réponse que tout au plus le 20 novembre. Cela leur semblera bien long et pourra vexer ce pauvre Alexandre. Cependant puis-je après ce que j'ai écrit à mon frère, & dans mon propre intérêt, leur donner le Capital avant ses réponses ? Dois-je informer Alexandre de tout ceci ? Je crains à présent qu'il est auprès de Paul, quelques réponses impertinentes. Dois-je en charger une tierce personne & qui ? C'est au duc de Sutherland que je donnerai mes pleins pouvoirs. Mais comme il ne sera pas à Londres il les déléguera à quelqu'un, un banquier sans doute. Je ne veux répondre à la lettre d'Alexandre que quand vous m'aurez donné votre avis. Il m'écrit très tendrement et se réjouit beaucoup de me revoir. Ma lettre à mon frère est-elle bien ?

On dit dans le monde diplomatique, que le Roi est fort mécontent de tous les ministres moins le maréchal. Il s'agit de Don Carlos. On menace même de dissoudre le cabinet si ces messieurs s'obstinent à contrarier la volonté du roi sur ce point. C'est Montrond qui m'a dit cela. Lord Granville pousse à garder Don Carlos. On dit que le Roi parle très mal et très vivement sur mon Empereur. Je tremble que Pahlen ne revienne pas ce serait un vrai chagrin pour moi. Il fait un temps abominable Il n'y a plus de belle campagne possible. Adieu. Adieu, Adieu.

14/26 octobre 1839 à mon frère

J'ai reçu il y a huit jours seulement le paquet contenant votre lettre du 20 août et l'acte passé avec mes fils, et avant-hier votre lettre des 22 7bre avec le compte de Bruxner. Je commence mon cher frère par vous remercier bien tendrement de toute la peine que vous avez prise pour arranger mes affaires, et de toute l'amitié, la bonté que vous m'avez prouvées par là. Je vois que j'avais raison ne vous contestant cet été les chiffres de mon revenu que vous portiez à 9400 roubles argent et 400 milles francs de capitaux de la succession de mon mari. Mes propositions sont devenues plus modestes, selon ce que vous me mandez aujourd'hui. L'ensemble de cette succession tel que je le relus de l'acte que vous avez conclu et des autres papiers que vous m'avez envoyés forme pour moi un revenu de 36 395 roubles papiers. Mon propre avoir monte à 20 152 roubles papier. Total général 56 544. Vous en verrez le détail dans le tableau ci-joint. Vous ne trouverez peut-être plus que je suis trop riche comme vous me l'écriviez alors, car il y a loin delà à 80 mille francs de rente que vous m'annoncez. Je vais faire selon la loi russe le partage du capital anglais aussi tôt que je saurai que tout est terminé à Petersbourg. Je désire pour cet effet obtenir des réponses aux observations consignés dans la note ci-jointe. En lisant avec attention l'acte et en le confrontant avec les observations que je vous avais soumises dans le temps j'ai trouvé tout parfaitement en règle et toute les questions répondues, sauf le seul point du mobilier de Courlande dont je vous avais déjà entretenu deux fois. J'appelle votre attention sur ce point. S'il a été oublié dans la discussion, c'est à vous à juger si je dois regarder la somme qui aurait dû me revenir de cet état comme perdue à tout jamais ; ou si, dans le cas que l'objet en vaille la peine, vous voudrez le porter à la connaissance de mes fils.

Note

1. La loi de Courlande dit § 194

Toute la partie mobilière de la terre, bétail, magasin, maison, effets, & & sera partagée entre la veuve & les enfants en parts égales.

Comme il m'en revient par conséquent le tiers,. que ce doit être un objet considérable, vu la qualité de la terre et que cependant je ne trouve pas cet objet spécifié dans les papiers qui m'ont été envoyés, je désire savoir quels sont les arrangements qui ont été pris à cet égard, ou l'indemnité qui m'a été assignée pour l'abandon que j'aurais fait de ce droit car on ne peut pas l'inclure dans le 15 829 roubles papier une fois payés. Cette somme formait exactement le revenu de l'année que la loi accordé à la veuve.

2°. Je ne trouve ici dans le tableau du banquier Bruxner, ni autre part mention des coupons qui se trouvaient dans le portefeuille de mon mari pour la valeur de 1350 f sur la maison Hammersby à Londres.

3°. On aura certainement dressé un inventaire des meubles et un procès verbal de la vente qui en aura été faite à l'encan. Je désire que copie m'en soit envoyée. 4°. Je désire spécialement avoir un état de la vaisselle, & savoir si après la vente à l'encan ma part a pu être rachetée, comme je l'avais demandé. Dans le cas contraire je désire connaître le produit de cette vente.

Citer cette page

Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857), 302. Paris, Jeudi 31 octobre 1839,

Dorothée de Lieven à François Guizot , 1839-10-31.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 03/05/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/1921>

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Jeudi 31 octobre 1839

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Val-Richer

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 27/03/2020 Dernière modification le 18/01/2024